

Affiliation en tant que membre ordinaire

L'Union des transports publics

L'UTP défend les intérêts communs de ses membres face aux autorités et aux tiers. Toutes les entreprises concessionnaires importantes de chemin de fer, de trams, de bus et de navigation sont affiliées en tant que membres ordinaires à l'Union. Des entreprises industrielles ou commerciales et d'autres institutions intéressées par les transports publics peuvent adhérer à l'UTP en qualité de membres amis. L'Union des transports publics est une société coopérative dont le siège se trouve à Berne.

Tâches de l'association

- Défense des intérêts de ses membres vis-à-vis de la politique, des autorités et des tiers
- Coordination entre les entreprises de transport dans le cadre de tâches d'intérêt national
- Plateforme pour l'échange d'expériences entre entreprises de transport
- Promotion de transports publics orientés vers la clientèle

Avantages en tant que membre ordinaire

En tant que membre ordinaire, vous profitez des avantages suivants:

- Invitation à l'assemblée générale annuelle
- Invitation à des colloques
- Inscription dans la liste des membres
- Remise de la liste des membres (sous forme électronique)
- Accès à l'Extranet de www.utp.ch
- Distribution de circulaires concernant des sujets d'actualité, de rapports et de brochures spécialisées
- Abonnement possible à diverses newsletters spécifiques ([s'abonner online](#))
- Possibilité de siéger dans des commissions, des groupes de projet, des groupes de travail et d'autres commissions de l'Union, selon les intérêts spécifiques et les postes vacants
- Droit à au moins deux cartes de circulation de l'Union pour des cadres ou des membres du conseil d'administration ou d'organes de surveillance de votre entreprise. Le nombre de cartes admises dépend du nombre de collaborateurs. En contrepartie, les cartes de circulation doivent être acceptées sur les lignes de votre entreprise.
- Conseil par des spécialistes de l'Union, p. ex. pour des questions juridiques ou économiques, pour autant qu'il s'agisse de problèmes d'intérêt général. Encouragement à l'échange intensif d'expériences. Possibilités d'accéder à différentes offres de formation et de formation continue.
- Accès à l'Ouvrage de référence en matière de technique ferroviaire (RTE) à l'unité ou par abonnement avec un rabais de 50 %

Conditions

La contribution annuelle fixée par l'assemblée générale dépend des dépenses et des recettes de votre entreprise dans le domaine des transports publics d'une part, et comprend d'autre part un montant annuel fixe de 2000 francs.

Selon l'art. 5 des statuts, le comité décide de l'admission sur la base d'une demande d'adhésion écrite. Selon l'art. 6 des statuts, l'affiliation peut être résiliée pour la fin de l'année, moyennant un préavis écrit de six mois.

Demande d'adhésion

L'entreprise signataire demande à adhérer à l'Union des transports publics en qualité de membre ordinaire.

Entreprise

Initiales officielles

Adresse

.....

Téléphone

Fax

E-mail

Site Internet

Nom et prénom de la directrice /
 du directeur de l'entreprise

Numéro de téléphone de la directrice /
 du directeur de l'entreprise

Adresse e-mail de la directrice /
 du directeur de l'entreprise

- Label de qualité pour le tourisme suisse
- | | | | | |
|--------------------------|---|-------------------|--------------------------|-------|
| <input type="checkbox"/> |  | Certification ISO | <input type="checkbox"/> | 9001 |
| <input type="checkbox"/> |  | | <input type="checkbox"/> | 14001 |
| <input type="checkbox"/> |  | | | |

Genre

- | | | | |
|---|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Chemin de fer à voie normale | <input type="checkbox"/> Chemin de fer à voie métrique | <input type="checkbox"/> Chemin de fer à voie spéciale | <input type="checkbox"/> Chemin de fer à crémaillère |
| <input type="checkbox"/> Entreprise de tramway | <input type="checkbox"/> Entreprise de trolleybus | <input type="checkbox"/> Entreprise d'automobiles | <input type="checkbox"/> Entreprise de navigation |
| <input type="checkbox"/> Funiculaire | <input type="checkbox"/> Remontées mécaniques | <input type="checkbox"/> Gestionnaires d'infrastructure (GI) | |
| <input type="checkbox"/> Entreprise du trafic ferroviaire (ETF) | | | |

Secteur de trafic de l'ETF
 (p. ex. trafic voyageurs, longues distances, marchandises, Veuillez tous les lister)

Ouverture du 1^{er} tronçon (année)

Longueur du propre réseau

Longueur exploitée

Déclivité maximum

Parcours à crémaillère

- Traction** Courant monophasé Courant triphasé Courant continu
 Diesel Vapeur

Nombre de collaborateurs et de collaboratrices

Le plus grand nombre de collaborateurs/trices occupés un jour de référence dans la période du 1^{er} décembre au 30 novembre. Compte comme collaborateur/trice toute personne qui a travaillé pendant un mois au moins et au minimum 50 % du temps de travail normal pendant cette période dans le domaine des transports publics (transport de voyageurs ou de marchandises concessionnaire ou autorisé, entretien et administration correspondants, sans les activités accessoires).

Nombre de personnes

dont nombre de chauffeurs

Réponse de remplacement:

L'entreprise susmentionnée n'a pas de personnel propre. Les employés sont engagés et recensés par l'entreprise ci-après:

.....

Données pour la cotisation de membre

Total des charges (y c. activités accessoires, sans charges de capital) de l'année précédente:

Année

Francs

Total des produits d'exploitation (sans produits des finances, indemnisations et produits accessoires) de l'année précédente:

Année

Francs

Remarques

.....

.....

.....

Lieu et date

Signature

.....

.....